



Référentiels

- Code du Travail : art. R.4227-37 à 38.
- Code de la Construction et de l'Habitation, arrêté du 31 janvier 1986.
- Règlement de sécurité des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) - arrêté du 25 juin 1980 et suivants,
- Norme NF X08-070,
- Référentiel NF 318.

Utilité

Plan généralement affiché et destiné à apporter les informations nécessaires pour faciliter l'intervention, en cas d'urgence, des services de secours internes (équipes d'interventions...) et/ou externes (sapeurs-pompiers...). Sa conception permet une lecture opérationnelle, dans l'urgence. (norme : NF X08-070).

Situation et emplacement

Le plan d'intervention doit être installé de manière à être visible, lisible et accessible à son observateur dans son environnement d'utilisation.

Le plan d'intervention doit représenter l'intégralité des niveaux du bâtiment concerné. Quand la particularité d'un bâtiment le justifie, un plan d'intervention de niveau peut être réalisé. Dans ce cas, il ne représente que le niveau concerné.

Il est destiné à être situé à proximité immédiate de chaque entrée du bâtiment de l'établissement et à représenter au minimum le sous-sol, le rez-de-chaussée, chaque étage ou l'étage courant du bâtiment.

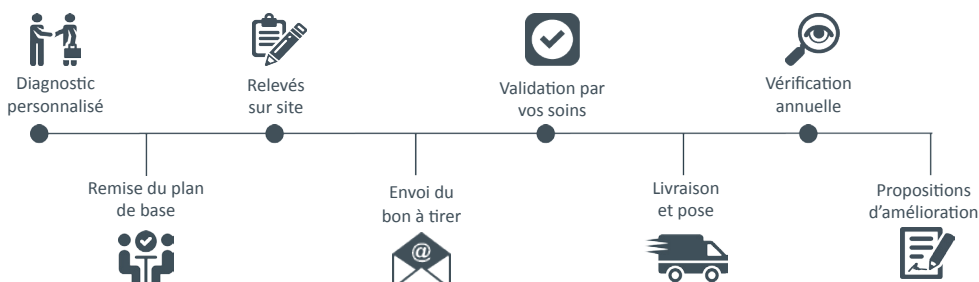
Les plans d'intervention doivent représenter tous les équipements ou informations nécessaires à l'intervention des services de secours :

- cloisonnements,
- locaux techniques,
- dispositifs et commandes de sécurité,
- organes de coupure (fluides et sources d'énergie),
- dégagements et ouvertures,
- moyens d'extinction fixes et d'alarme,
- zones de mise en sécurité,
- cheminement des canalisations et conduits dangereux.

Principaux symboles



Offre globale



plans de sécurité version 3D,
plans de désenfumage,
plans de piscine...

CONSULTEZ-NOUS !

Les plans de sécurité sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle -CPI- (Article L112-2), toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, transformation ou arrangement, réalisé sans le consentement de leur auteur, est illicite (Article L122-4 du CPI).



Matières et finitions

Pour tenir compte de votre environnement, les plans de sécurité sont disponibles sur différents supports. Leur intégration dans vos locaux sera, selon vos besoins : esthétique, classique, résistante aux intempéries, visible dans l'obscurité voire même facilement réactualisable.

Plan papier PLASTIFIÉ

Caractéristiques techniques

Plastification rigide standard PVC thermocollé, bords soudés.
Fond de plan standard : blanc.

Destination

À l'intérieur.
Dans tout type d'établissement répondant aux exigences du Code de la Construction et de l'Habitation, du Code du Travail ou du Règlement relatif aux E.R.P.

Les plus du produit

Plastification sans colle ni produit collant pour conservation de longue durée.
Nombreuses personnalisations possibles.
Finition de qualité : cadre harmonisé avec votre décoration.

Options

Cadre : version standard en alu brossé.
Autres coloris : rouge, noir, blanc, bleu, doré, gris.
Cadre « clic-clac » pour remplacement rapide et sans dépose.
Fonds de plan de couleur personnalisable.

CLASSIQUE



Le plan plastifié

Plan PLEXIGLASS®

Caractéristiques techniques

Matière synthétique transparente à l'aspect lisse et brillant.
Impression directe sur face arrière (encre anti-uv).
Fixation par entretoises (fournies avec cabochons).

Destination

À l'intérieur, dans les locaux au décor soigné, showrooms, couloirs et halls d'accueil...
Sur mur de couleur claire (plexi standard).
Sur mur de couleur sombre (plexi sablé).

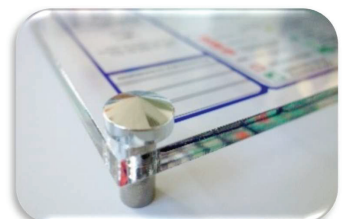
Les plus du produit

Esthétique élégante.
Discretion et efficacité.
Transparence et limpidité.
Très résistant (UV).

Options

Coloris des entretoises : or, alu brossé, chrome, noir.
Plaque de 6 ou 8 mm d'épaisseur.
Bords droits ou chanfreinés.
Plexi sablé : finition sablée gris métallisé.
Autres couleurs : nous consulter.

ESTHÉTIQUE ET DISCRET



Le plan Plexi®

Plan FOREX®

Caractéristiques techniques

PVC expansé à peau intégrée.
Coloris blanc ultra léger et résistant.
Surface rigide, compacte et lisse.
Impression laser (film contrecollé).
Aspect satiné.

Destination

À l'intérieur ou à l'extérieur, dans les zones sensibles.

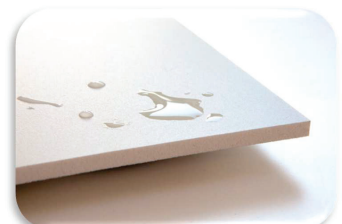
Les plus du produit

Haute résistance aux agressions : eau, solvants, température, rayures, abrasion naturelle et graffitis (nettoyage facile).
Haute qualité d'impression
Excellent rapport qualité prix.
Imputrescible et inoxydable.

Options

Cadre : en alu brossé, rouge, noir, blanc, bleu, doré ou gris.
Plaques de 2, 3 ou 4 mm d'épaisseur.

COMPACT ET ANTI-VANDELE



Le plan Forex®

Plan DIBOND®

Caractéristiques techniques

Panneau composite (2 plaques d'aluminium thermocollées de part et d'autre d'une âme polyéthylène).
Impression laser (film contrecollé).

Destination

À l'intérieur, dans les locaux au décor soigné, showroom, couloirs et halls d'accueil...
À l'extérieur dans les zones sensibles.

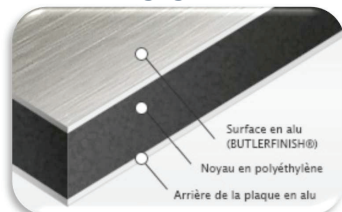
Les plus du produit

Haute qualité d'impression
Excellent rapport qualité prix.
Matériau solide, fin et léger.
Imputrescible et inoxydable.
Résistant aux intempéries, aux UV, à l'humidité.
Nettoyage facile.

Options

Vernis anti-UV et anti-graffitis.
Plaques de 2, 3 ou 4 mm d'épaisseur.
Finition alu brossé, or ou blanc.

ESTHÉTIQUE ET RÉSISTANT



Le plan DIBOND®

Plan PHOTOLUMINESCENT

Caractéristiques techniques

Aspect crème le jour et photoluminescent dans l'obscurité.
Impression directe avec encre anti-UV.

Destination

À l'intérieur, dans les salles potentiellement obscures.

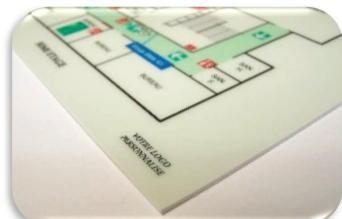
Les plus du produit

Localisation et lecture aisée, même dans l'obscurité.
Visibilité accrue dans les zones d'activité potentiellement dangereuses.

Options

Cadre : en alu brossé, rouge, noir, blanc, bleu, doré ou gris.

VISIBLE DANS L'OBSCURITÉ



Le plan photoluminescent

Périodicité de vérification

Le plan de sécurité doit être vérifié à intervalles réguliers et au moins une fois par an afin de s'assurer qu'il est lisible, visible, compréhensible et mis à jour. Toute modification apportée au local, à l'établissement ou aux procédures de sécurité ou d'urgence doit engendrer une vérification des plans et le cas échéant, leur mise à jour.